



AIDES AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

La crise sanitaire a plongé de nombreux étudiants dans des difficultés financières, avec une montée importante de la précarité. Pour les soutenir et les accompagner dans cette période difficile, la Région a mis en place plusieurs mesures.



UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE VIA LA PLATEFORME « ÉCOUTE ÉTUDIANTS ÎLE-DE-FRANCE »

Conçue par la Fondation FondaMental avec le soutien de la Région, « Écoute Étudiants Île-de-France » est une plateforme gratuite dédiée au soutien et à l'écoute des étudiants franciliens :

- Autoévaluations, informations, conseils,
- 40 000 consultations gratuites (jusqu'à 3 par étudiant) avec un psychologue, prises en charge par la Région, d'ici à juin 2021.
- 150 psychologues mobilisés.

Plus d'information sur : <https://ecouteetudiants-iledefrance.fr>



AIDE AU LOGEMENT

Pour aider les étudiants en grande précarité ayant des difficultés pour se loger :

- Plus de 20 000 nuitées financées en hébergement d'urgence dans des hôtels Accor, en partenariat avec la Croix-Rouge française.
- Avance des APL après la signature d'une convention avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) pour élargir le dispositif de sécurisation de logements d'insertion.



UN SOUTIEN AUX PRÊTS BANCAIRES

La Région se porte garante des étudiants qui souhaitent contracter un prêt bancaire et dont les parents ne gagnent pas suffisamment pour les aider. Son abondement de 4 M€ au dispositif de garantie nationale de prêt de l'État permettra de garantir :

- 15 000 nouveaux prêts pour les étudiants Franciliens auprès de banques partenaires telles que la Société générale, Banques populaires, Caisses d'épargne, Crédit mutuel et le CIC.



UNE AIDE À L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

La Région vient en aide aux étudiants qui ne possèdent pas les outils numériques nécessaires pour suivre leurs cours à distance :

- 10 000 ordinateurs offerts aux établissements d'enseignement supérieur,
- 60 000 « chèques numériques » (bons d'achat de 100 €) déjà versés aux étudiants boursiers de première année.



DES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES

La Région agit pour aider les étudiants les plus défavorisés à se nourrir :

- Mise en place de distributions alimentaires,
- Soutien à l'association Linkee, qui organise des distributions dans l'ensemble des universités où le besoin n'est pas ou peu couvert.